



Sologne des Étangs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Procès-verbal

10 avril 2024

19h00

Salle de réunion

Domaine de Villemorant

Table des matières

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 MARS 2024	3
2) BUDGET - FINANCES	3
a) Vote des taux d'imposition des taxes foncières	3
b) Vote des taux d'imposition pour les ordures ménagères	3
c) Révision de la participation annuelle de la CCSE aux activités périscolaires pour l'année 2024 ..	4
d) Bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2023.....	5
e) Vote des budgets principal et annexes pour l'exercice 2024.....	5
3) DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	13
a) Point d'information sur les subventions annuelles aux manifestations communales	13
b) Demande de fonds de concours de La Ferté-Beauharnais, pour l'agrandissement de l'épicerie et la création d'un café-bar.....	13
c) Modification de la demande de fonds de concours pour la commune de Veilleins – réfection de voirie communale.....	13
d) Révision des loyers des professionnels du pôle de santé de Neung-sur-Beuvron	14
4) ENVIRONNEMENT	14
a) Point d'information de retour sur le COPIL du SEBB et le lancement du contrat territorial 2024-2029 (GEMAPI).....	14
b) Réunion de lancement des études de transfert de compétence eau et assainissement avec le cabinet Collectivités conseils.....	15
5) URBANISME	15
Validation des zones d'accélération des énergies renouvelables définies par les communes.	15
6) TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES.....	16
ANNEXES	17

APPEL

Membres en exercice : 27 conseillers + 2 suppléants

Michel Buffet,	Joëlle Andreoletti,
Evelyne Foucher,	Grégory Luneau,
Dominique Gardy,	Marielle Lelait,
Jean-Pierre Guémon,	Christian Léonard,
Laurence Lassus,	Alain Chauvet,
Eric Fassot,	Christine Javary,
Rachel Griveau (suppléante),	Daniel Borysko,
Agnès Thibault,	François d'Espinay-Saint-Luc,
Jean-Pierre Amoureux,	Jean-Michel Mardon (suppléant)
Philippe Agulhon,	Nicolas Deguine,
Pascal Lieuve,	Martine Ruet,
Eric Morand,	Hubert Chevallier,
Hubert Azemard,	Dominique Herpin,
Guillaume Giot,	Daniel Lombardi,
	Olivier Brunetaud.

Membres en exercice : 27

Présents : Michel BUFFET, Evelyne FOUCHER, Jean-Pierre GUEMON, Eric FASSOT, Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Philippe AGULHON, Pascal LIEUVE, Guillaume GIOT, Joëlle ANDREOLETTI, Grégory LUNEAU, Marielle LELAIT, Christian LEONARD, Alain CHAUVET, Christine JAVARY, François D'ESPINAY SAINT LUC, Nicolas DEGUINE, Martine RUET, Hubert CHEVALLIER, Dominique HERPIN, Daniel LOMBARDI

Membres ayant donné pouvoir : Dominique GARDY donne pouvoir à Michel BUFFET, Laurence LASSUS donne pouvoir à Jean-Pierre GUEMON, Daniel BORYSKO donne pouvoir à Alain CHAUVET, Olivier BRUNETAUD donne pouvoir à Daniel LOMBARDI.

Excusés : Dominique GARDY, Laurence LASSUS, Daniel BORYSKO, Olivier BRUNETAUD.

Présents : 21

Suffrages exprimés : 25

Désignation d'un secrétaire de séance : Evelyne Foucher

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 MARS 2024

DELIBERATION

Le procès-verbal de la séance du 13 mars est approuvé à l'unanimité.

2) BUDGET - FINANCES

a) Vote des taux d'imposition des taxes foncières

DELIBERATION

Il est proposé de maintenir les taux à l'identique de ceux de 2023 comme suit :

- Taux de cotisation foncière des entreprises unique ou de zone : 20,16%
- Taux pour la taxe foncière bâtie additionnelle : 0%
- Taux pour la taxe foncière non bâtie additionnelle : 2,32%
- Taux pour la taxe d'habitation additionnelle : 9,41%

L'Assemblée approuve à l'unanimité les taux proposés par la Présidente.

b) Vote des taux d'imposition pour les ordures ménagères

DELIBERATION

Le conseil est appelé à se prononcer sur les taux respectifs des communes pour la TEOM :

CALCUL DE LA TEOM POUR 2024

SIEOM DE MER

Communes	Bases prévisionnelles	Taux	Produits attendus
DHUIZON	1 214 242,00 €	11,30	137 232,60 €
MILLANCAY	779 040,00 €	11,02	85 822,20 €
MONTRIEUX	580 208,00 €	12,65	73 384,20 €
NEUNG SUR BEUVRON	1 274 277,00 €	11,05	140 756,70 €
VERNOU	589 414,00 €	12,49	73 591,50 €
VEILLEINS	218 241,00 €	9,26	20 211,75 €
TOTAL			530 998,95 €

SMICTOM DE LAMOTTE

Communes	Bases prévisionnelles	Taux	Produits attendus
Zone unique	4 013 771,00 €	13,30	533 831,54 €
TOTAL			533 831,54 €

TOTAL SIEOM + SMICTOM 1 064 830,49 €

L'Assemblée approuve à l'unanimité les taux proposés par la Présidente.

c) Révision de la participation annuelle de la CCSE aux activités périscolaires pour l'année 2024

DELIBERATION

La Présidente et le Vice-président Guillaume Giot proposent que la participation annuelle 2024 de la CCSE aux activités périscolaires passe de 4€/jour/enfant à 5€/jour/enfant.

Cela amène à un budget prévisionnel de participation 2024 comme suit :

Association	Nb de journées	nb d'enfants	total en J/E	subvention ComCom
La Ferté-Beauharnais	88	165	1935	9 675,00 €
La Marolle-en-Sologne	53	110	1260	6 300,00 €
Neung-sur-Beuvron	40	170	1098	5 490,00 €
Dhuizon	75	139	1455	7 275,00 €
Yvoy-le-Marron	35	74	922	4 610,00 €
TOTAUX	291	658	6670	33 350

Le Conseil approuve à l'unanimité l'augmentation à 5€ de la participation de la CCSE aux activités périscolaires pour l'exercice 2024.

d) Bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2023

DELIBERATION

Comme les années précédentes, il est proposé à l'Assemblée d'approuver le bilan ci-dessous :

BILAN DES CESSIONS IMMOBILIERES

Budget annexe Développement économique Ecoparc

Numero Inventaire	Désignation cadastrale	Designation - Localisation	Superficie	Identité de l'acquéreur	Objet	Délibération	Montant
2007-5	H1081 - BERTAUX	Parcelle de terrain détachée de l'allée des Chênes à NEUNG-SUR-BEUVRON (Domaine de Villemorant)	925 m ²	BLM	Terrain nu	2023-45	6 012,50 €
2007-5	H0951 - H1040 - H1079 - BERTAUX	3 parcelles de terrain constructibles - lieudit Bertaux à NEUNG-SUR-BEUVRON (Domaine de Villemorant)	6180m ²	ETABLISSEMENTS CIZEAU Jean-Jacques	Terrain nu	2022-68M	40 170,00 €
2007-5	H1069 - BERTAUX	Parcelle de terrain lieudit Bertaux à NEUNG-SUR-BEUVRON (Domaine de Villemorant)	10001m ²	SCI HCR IMMO	Terrain nu	2022-46	55 005,50 €
TOTAL							101 188,00 €

BILAN DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES

Budget annexe Développement économique Ecoparc

Numero Inventaire	Désignation cadastrale	Designation - Localisation	Superficie	Identité de l'acquéreur	Objet	Délibération	Montant
		NEANT					
TOTAL							- €

Le Conseil approuve à l'unanimité le bilan des cessions et acquisitions immobilières pour l'exercice 2023.

e) Vote des budgets principal et annexes pour l'exercice 2024

DELIBERATION

Après présentation des budgets par chapitres, l'un après l'autre, le conseil approuve à l'unanimité des personnes présentes, soit à 21 voix pour, l'ensemble des budgets principal et annexes, tels qu'indiqués dans la note de synthèse annexée à ce procès-verbal.

❖ Budget principal 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024 Prévus
011	Charges à caractère général	293 250,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	373 950,00 €
014	Atténuations de produits	1 202 440,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	426 005,27 €
65	Autres charges de gestion courante	1 486 211,89 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	100,00 €
SOUS TOTAL		3 782 957,16 €
023	Virement à la section d'investissement	1 998 895,39 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 781 852,55 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024 Prévus
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 953 469,59 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 445,25 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	218 204,95 €
731	Fiscalité locale	865 603,00 €
73	Impôts et taxes	1 141 640,30 €
74	Dotations, subventions et participations	593 057,49 €
75	Autres produits de gestion courante	6 431,97 €
77	Produits exceptionnels	- €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 781 852,55 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Compte	Reste à réaliser	BP 2024 Prévus
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	3 445,25 €
20	Immobilisations incorporelles	104 040,30 €	5 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	189 113,61 €	266 304,40 €
21	Immobilisations corporelles	37 912,80 €	317 600,00 €
23	Immobilisations en cours	- €	2 437 538,48 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		331 066,71 €	3 029 888,13 €
			3 360 954,84 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Compte	Reste à réaliser	BP 2024 Prévus
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	571 708,87 €
024	Produits de cessions	- €	90 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	426 005,27 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	57 990,00 €
13	Subventions d'investissement	25 275,20 €	179 740,11 €
27	Autres immobilisations financières	- €	11 340,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	1 998 895,39 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		25 275,20 €	3 335 679,64 €
			3 360 954,84 €

❖ **Budget annexe Développement économique – Ecoparc**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	420 125,89 €
011	Charges à caractère général	151 945,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	77 240,84 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	186 190,27 €
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00 €
66	Charges financières	17 502,91 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 700,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		857 704,91 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 494,93 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	89 784,16 €
74	Dotations, subventions et participations	571 700,88 €
75	Autres produits de gestion courante	146 724,94 €
77	Produits exceptionnels	2 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		857 704,91 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Compte	Reste à réaliser	BP 2024
			Prévus
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		211 061,06 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		47 494,93 €
16	Emprunts et dettes assimilées		173 295,84 €
20	Immobilisations incorporelles		- €
204	Subventions d'équipement versées	5 001,00 €	1 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	10 116,00 €	19 767,00 €
23	Immobilisations en cours		5 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		15 117,00 €	457 618,83 €
			472 735,83 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Compte	Reste à réaliser	BP 2024
			Prévus
024	Produits de cessions	- €	140 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	186 190,27 €
13	Subventions d'investissement	- €	27 304,40 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	28 377,40 €
27	Autres immobilisations financières	- €	90 863,76 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		- €	472 735,83 €
			472 735,83 €

❖ **Budget annexe Relais des Services au public - 2024**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	130 661,73 €
011	Charges à caractère général	21 185,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	80 416,59 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 202,06 €
65	Autres charges de gestion courante	324,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		247 789,38 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 754,34 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	828,00 €
74	Dotations, subventions et participations	226 951,04 €
75	Autres produits de gestion courante	6 256,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		247 789,38 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Compte	Reste à réaliser	BP 2024
			Prévus
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	13 754,34 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	1 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	- €	1 000,00 €
23	Immobilisations en cours	- €	67 039,45 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		- €	82 793,79 €
			82 793,79 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Compte	Reste à réaliser	BP 2024
			Prévus
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	66 591,73 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	15 202,06 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	1 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		- €	82 793,79 €
			82 793,79 €

❖ **Budget annexe Pôle de santé - 2024**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	296 380,85 €
011	Charges à caractère général	37 900,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	52 904,93 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 710,36 €
65	Autres charges de gestion courante	7 000,00 €
66	Charges financières	2 689,40 €
67	Charges exceptionnelles	21 242,56 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		503 828,10 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €
74	Dotations, subventions et participations	486 380,10 €
75	Autres produits de gestion courante	17 448,00 €
77	Produits exceptionnels	- €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		503 828,10 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Compte	Reste à réaliser	BP 2024
			Prévus
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	16 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	- €	41 000,00 €
23	Immobilisations en cours	1 127 202,47 €	177 508,76 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 127 202,47 €	234 508,76 €
			1 361 711,23 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Compte	Reste à réaliser	BP 2024
			Prévus
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		517 133,29 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		85 710,36 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		234 486,58 €
13	Subventions d'investissement	403 121,00 €	100 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		21 260,00 €
23	Immobilisations en cours		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		403 121,00 €	958 590,23 €
			1 361 711,23 €

❖ **Budget annexe SPANC 2024**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	- €
011	Charges à caractère général	12 165,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 717,55 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €
67	Charges exceptionnelles	278,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	199,59 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		17 360,14 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	360,14 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	17 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		17 360,14 €

❖ **Budget annexe Environnement – déchets – 2024**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 612,05 €
014	Atténuations de produits	1 064 830,49 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	131,59 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	100,00 €
SOUS TOTAL		1 067 674,13 €
023	Virement à la section d'investissement	24 423,28 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 092 097,41 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	27 266,92 €
73	Impôts et taxes	1 064 830,49 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 092 097,41 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
23	Immobilisations en cours	26 789,16 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		26 789,16 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Compte	BP 2024
		Prévus
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 234,29 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	131,59 €
021	Virement de la section de fonctionnement	24 423,28 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		26 789,16 €

f) Attribution des subventions aux associations pour l'exercice – 2024

DELIBERATION

Il est proposé d'attribuer les subventions aux associations suivantes pour l'année 2024 :

associations	voté 2023	réalisé	demandes 2024
Maison du Cerf	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Millan'cyclisme	1 500,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €
Ecole de musique	1 500,00 €	0,00 €	2 200,00 €
Sculpt'en Sologne	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Familles Rurales	18 880,00 €	13 616,00 €	33 350,00 €
Aides BAFA	1 000,00 €	150,00 €	500,00 €
ADT (Marque Sologne)	5 813,00 €	5 106,00 €	5 106,00 €
Tsigane Habitat	1 500,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €
TOTAUX	45 193,00 €	38 372,00 €	59 656,00 €

L'Assemblée approuve à l'unanimité, les montants des subventions à verser pour les associations au titre de l'exercice 2024.

g) Versement des attributions de compensation 2024

Les attributions de compensation n'ayant pas fait l'objet de modification pour 2024, le tableau par commune reste inchangé. Il est présenté ci-dessous.

COMMUNE	ATTRIBUTIONS 2024
Dhuizon	61 859,78 €
La Ferté-Beauharnais	10 781,58 €
La Marolle-en-Sologne	13 003,44 €
Millançay	41 230,24 €
Montrieux-en-Sologne	- 2 479,15 €
Neung-sur-Beuvron	102 659,03 €
Saint-Viâtre	37 384,59 €
Veilleins	- 1 234,15 €
Vernou-en-Sologne	166 562,68 €
Villeny	42 407,87 €
Yvoy-le-Marron	2 492,36 €
Marcilly-en-Gault	4 973,76 €
TOTAL	479 642,03 €

L'Assemblée, à l'unanimité,

APPROUVE *la répartition des attributions de compensation pour l'exercice 2024,*
AUTORISE *la Présidente à faire procéder à leur versement et à l'émission des titres de recettes pour les communes correspondantes.*

3) DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

a) Point d'information sur les subventions annuelles aux manifestations communales

En date du 21 octobre 2022, le Bureau a délibéré pour ne plus apporter d'aide aux communes pour les manifestations annuelles telles que la foire à la citrouille à Millançay, La foire aux petits élevages, etc.

Les demandes ne seront donc plus honorées.

Les élus prennent acte de cette décision.

b) Demande de fonds de concours de La Ferté-Beauharnais, pour l'agrandissement de l'épicerie et la création d'un café-bar.

DELIBERATION

La commune de La Ferté-Beauharnais demande un fonds de concours d'un montant de 20 864,01 €.

dépenses	recettes	
311 038,03 €	TOTAL subventions	207 102,40 €
	montant restant hors subvention	103 935,63 €
	20% de la commune obligatoires	62 207,61 €
	reste à charge supplémentaire pour la commune	41 728,02 €
	fonds de concours attribuable (50%)	20 864,01 €
	total financé par la commune	83 071,62 €
	enveloppe restante avant le FDC pour LFB	43 789,86 €
	enveloppe restante après fdc pour la commune	22 925,85 €

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette demande de fonds de concours.

Cette demande de fonds de concours pour la commune de La Ferté-Beauharnais est approuvée à l'unanimité. Le maire de La Ferté-Beauharnais précise que l'ouverture du commerce est prévue pour le 1^{er} mai 2024.

c) Modification de la demande de fonds de concours pour la commune de Veilleins – réfection de voirie communale.

DELIBERATION

La commune de Veilleins a procédé à une réfection de voirie, pour un montant total de travaux de 103 000 € HT. Il est demandé à l'Assemblée d'approuver le montant du fonds de concours demandé par la commune, d'un montant de 51 500 €.

dépenses		recettes
103 000,00 €	fonds de concours demandé	51 500,00 €
	reste à charge pour la commune	51 500,00 €
	enveloppe restante après fdc	48 500,00 €

La demande de fonds de concours pour la commune de Veilleins est approuvée à l'unanimité.

d) Révision des loyers des professionnels du pôle de santé de Neung-sur-Beuvron

DELIBERATION

Les membres du Bureau proposent d'augmenter de 5% les loyers de professionnels du pôle de santé de Neung-sur-Beuvron pour couvrir une partie des charges, qui s'élèvent en moyenne (sur les 4 dernières années) à 48 000€ et qui sont en constante augmentation.

praticiens	loyers initiaux (2020)	révision 2021	augmentation de 5%
médecin (Dr JOLIVARD)	330,00 €		346,50 €
Pédicure (Mme COUDENE)	551,00 €	346,50 €	363,83 €
Ostéopathe (Mme FEUNTEN)	364,00 €	231,00 €	242,55 €
Psychologue (Mme GUILLON)	319,00 €	299,00 €	313,95 €
infirmiers (4 praticiens)	393,00 €	247,50 €	259,88 €
Diététicienne (Mme DURAND)	300,00 €		315,00 €

Cette proposition permet d'obtenir une recette de 22 000 €.

Proposition soumise à l'approbation du conseil :

Ce point est reporté à la prochaine séance pour que Guillaume Giot ait le temps de consulter les professionnels de santé en amont.

4) ENVIRONNEMENT

a) Point d'information de retour sur le COPIL du SEBB et le lancement du contrat territorial 2024-2029 (GEMAPI)

Le COPIL du Syndicat d'entretien du Bassin du Beuvron s'est tenu le 3 avril pour présenter le nouveau contrat territorial 2024-2029.

Il s'agit d'un contrat d'objectifs permettant d'améliorer l'état des masses d'eau qui alimentent le Beuvron.

Le bassin du Beuvron représente 1 028 km de cours d'eau gérés, découpés en 25 masses d'eau, qui sont en fait des secteurs géographiques sur lesquels le SEBB travaille au fur-et-à-mesure.

Les objectifs du contrat territorial 2024-2029 sont les suivants :

- Gestion des milieux aquatiques,
- Prévenir les risques liés aux inondations,
- Lutter contre les pollutions,
- Lutter contre la prolifération d'espèces nuisibles et/ou invasives,
- Améliorer la connaissance des espèces protégées.

La présentation du contrat territorial 2024-2029 du SEBB est annexée à ce procès-verbal.

François d'Espinay Saint Luc précise qu'au regard de l'évolution des coûts de gestion pour les missions GEMAPI déléguées au SEBB, il conviendrait d'envisager la mise en place de la taxe GEMAPI sur le territoire de la CCSE.

Il prend l'exemple du Val de Cher Controis qui l'a instauré depuis la prise de compétence GEMAPI, à hauteur de 10€/habitant / an.

Guillaume Giot interroge François d'Espinay sur les actions menées par le SEBB sur la partie « Prévention des inondations ».

François d'Espinay lui répond que le SEBB a rouvert des canalisations qui avaient été fermées jusqu'à aujourd'hui, afin de permettre la dispersion des eaux dans les champs, les prés, ou sur les zones d'épandages et

éviter l'expansion des inondations vers les zones habitées. Elle assure un travail de vigilance sur les crues et les inondations éventuelles.

b) Réunion de lancement des études de transfert de compétence eau et assainissement avec le cabinet Collectivités conseils

Cette première réunion de lancement aura lieu en conférence des maires élargie, le 21 mai prochain à 18h, en présence des maires, de techniciens / élus en charge de l'eau et de l'assainissement sur les communes, les secrétaires de mairies, Stéphanie Garcia pour la CCSE.

Le service de l'eau du Département, et Monsieur Vaquier seront également conviés à cette réunion.

Les élus prennent acte de la date de la prochaine conférence des maires élargie le 21 mai.

5) URBANISME

Validation des zones d'accélération des énergies renouvelables définies par les communes.

DELIBERATION

La Présidente rappelle à l'Assemblée :

VU la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables,

Il appartient au Conseil communautaire de débattre sur les zones proposées par les communes, permettant l'installation de projets photovoltaïques.

A ce jour, les communes de Veilleins et de Montrieux-en-Sologne ont proposé les zonages indiqués ce jour et projetés à l'écran.

Il s'agit des parcelles présentées ce jour par diaporama.

François d'Espinay présente les zones retenues pour la commune de Veilleins et pour la commune de Montrieux-en-Sologne.

La Présidente prend acte de ces zones.

Eric Fassot met en garde sur les entreprises porteuses de projet d'implantation de parcs photovoltaïques, dont certaines font des promesses qui ne correspondent pas à la réalité.

Montrieux-en-Sologne fait débat, puisque Eric Fassot avertit que le terrain se situe à côté du village et en limite de parcelles habitées.

L'Assemblée prend acte de ces zonages.

6) TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

- *Point d'actualité sur la réforme de la ZRR*
- *Risque incendie en Sologne : une nouvelle réunion est prévue le 13 juin prochain à 10h à Orléans-La Source.*
- *Hubert Chevallier précise qu'il reste encore cette année, des spots Sweet FM non utilisés par les communes, dont certaines s'étaient engagées à les prendre. Les communes sont invitées à se prononcer rapidement sur l'utilisation des spots qui avaient été réservés pour elles.*

La séance est levée à 20h52.

Calendrier communautaire

Prochaines réunions

Conseils communautaires	mercredi 5 juin 2024		19h
conférences des maires	mardi 21 mai 2024	lancement études eau assainissement	18h
	mardi 28 mai 2024		

Un nouveau calendrier sera transmis ultérieurement à l'ensemble des élus communautaires.

La secrétaire de séance

Evelyne FOUCHER



La Présidente

Agnès THIBAUT



ANNEXES

Annexe 1 : Note de synthèse budgétaire,

Annexe 2 : présentation du contrat territorial 2024-2029 du SEBB.